

République Française



Ville de Draguignan

N° 2023-214

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES EN FAVEUR
D'ASSOCIATIONS DRACÉNOISES**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, SYLVIE FRANÇIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, BRUNO SCRIVO, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, FRANCK GRIGOLO, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR pouvoir à CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOUIS pouvoir à ALAIN HAINAUT, HUGUES BONNET pouvoir à GRÉGORY LOEW, LISA CHAUVIN pouvoir à CHRISTINE PRÉMOSELLI, MARIE-CHRISTINE GUIOL pouvoir à SYLVIE FRANÇIN, MICHEL PONTE pouvoir à DANIELLE ADOUX COPIN, ANNE-MARIE COLOMBANI pouvoir à ÉVELYNE LORCET, CHRISTIAN MAMECIER pouvoir à SYLVIANE NERVI SITA, LAURELINE AUBOURG BASTIANI pouvoir à MAGALI TROIN DAL VECCHIO, RENÉ DIES pouvoir à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU pouvoir à JEAN-DANIEL SANTONI

ABSENTS :

PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : GRÉGORY LOEW

Publié le : **21 DEC. 2023**

RAPPORTEUR : SYLVIANE NERVI SITA

Le concert caritatif organisé par le CMJD en date du 03 novembre 2023 a généré une recette de 1 897 € qu'il était convenu de répartir entre les associations « les enfants d'abord » et « LÉA ».

Les crédits nécessaires à l'octroi de ces subventions sont inscrits au budget de l'exercice 2023.

À ce titre, il convient d'attribuer des subventions exceptionnelles pour un montant total de 1 897 € réparti de la façon suivante :

Les Enfants d'Abord	Aide à l'organisation d'une journée de découverte du sport automobile pour les enfants malade.	948,50 €
Lutter Ensemble Autrement (LÉA)	Aide à la mise en place du projet « Boîte à outils » qui a pour objectif de proposer un accompagnement personnalisé aux aidants au quotidien du handicap.	948,50 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, À L'UNANIMITÉ,

- Attribue les subventions mentionnées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 1 897 € ;
- Dit que les crédits correspondants sont prélevés à l'article 6574 du budget principal de la Commune de l'exercice 2023.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional

Secrétaire de séance :



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

**Berger
Levrault**

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE DRAGUIGNAN

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_214
Objet :	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES EN FAVEUR D'ASSOCIATIONS DRACÉNOISES
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	083-218300507-20231213-2023_214-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 083-218300507-20231213-2023_214-DE-1-1_0.xml	text/xml	897 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2023-214.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20231213-2023_214-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	131.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 décembre 2023 à 09h16min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 décembre 2023 à 09h16min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 décembre 2023 à 09h17min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 décembre 2023 à 09h17min43s	Reçu par le MI le 2023-12-21